

Devenir Agent d' État des Lieux (E-learning)

DURÉE

6,00000 jours (soit 42 heures)

PRIX

2 475 € par participant

Soit 2 970 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne de formation juridique ou techniquesouhaitant s'initier à la réalisation et au suivi des états des lieux

PRÉREQUIS

Bonne connexion internet

Maîtrise de la langue française

Matériel informatique

(ordinateur, tablette, son)

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé



OBJECTIFS

- Réaliser un état des lieux
- Evaluer et chiffrer des réparations
- Maîtriser le principe du contradictoire
- Informer les bailleurs et les locataires sur leurs droits et obligations
- Actualiser les informations mise à la disposition du public
- identifier les diagnostics immobiliers à réaliser
- Tenir une réunion de chantier et suivre les travaux
- Gérer une offre locative



PROGRAMME

- Les locations en droit de l'immobilier
- Les essentiels des baux d'habitation
- Les essentiels du bail commercial
- La lutte contre les discriminations dans l'accès au logement
- La classification des logements
- La réglementation des copropriétés
- Vocabulaire et technique de bâtiment (Gros -oeuvre)
- Vocabulaire et technique de bâtiment (Second -oeuvre)
- Les plans dans l'immobilier
- Les surfaces dans l'immobilier
- Les normes de décence



- L'habitat insalubre
- Les pathologies du bâti
- Pathologie liée à l'humidité
- L'état des lieux
- Le principe de contradiction
- L'étude de prix et le chiffrage de travaux
- L'entretien courant et les réparations locatives
- Les fondamentaux de la réunion de chantier

**VALIDATION**

Sous réserve d'assiduité à la formation et de réussite aux évaluations, le stagiaire recevra une attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOP1**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.